



[Le Service Economique](#)

[La lettre au format PDF](#)

[Les archives de la lettre](#)

<:tr>



A LA UNE

Une meilleure desserte du territoire économique : Développement du réseau de bus de surface à compter du 3 janvier 2017

EN SAVOIR +

METROPOLE DU GRAND PARIS

Inventons la Métropole, Gennevilliers retenue le 10 octobre 2016 parmi les 61 sites répartis dans toute l'Ile-de-France en vue de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », aux fins de « bâtir la ville innovante, durable et solidaire du XXIe siècle »

EN SAVOIR +



PARTENARIAT

ENTREPRISE- EMPLOI

Job Academy
Depuis deux ans, la Job Academy accompagne des diplômés gennevillois dans leur recherche de premier emploi.

EN SAVOIR +

INFOS PRATIQUES

- Où manger
- Où dormir
- Où réserver une salle de réunion
- Où faire du sport
- Carnet d'adresses
- Cinéma
- Saison culturelle
- Les points de collecte
- Pharmacies de garde
- Urgences
- Gennevilliers magazine
- Plan de la Ville
- Carte du réseau de transport
- Plaquette Service économique



ELECTIONS

CHAMBRES CONSULAIRES

Un nouveau président, Patrick PONTHER, à la Chambre de Commerce et de l'industrie des Hauts de Seine depuis le 22 novembre 2016

EN SAVOIR +

ECONOMIE CIRCULAIRE

Lancement de la ressourcerie la Fabric'A le 15 décembre à partir de 14h au Centre Aime Césaire

EN SAVOIR +



BOITE A OUTILS

- Clubs d'entreprises
- Calendrier, taux, dates...
- Economie locale



SERVICES AUX ENTREPRISES



Petits et grands se sont retrouvés pour fêter les 10 ans de Cap Enfants

[EN SAVOIR +](#)

NOUVELLES

ENTREPRISES

- Les nouvelles entreprises 2016
- Rechercher une entreprise
- L'annuaire économique en téléchargement

CULTURE



Exposition **Photographie de Guillaume DELOIRE** jusqu'au 31 janvier 2017 à Maison de Développement Culturel

ZONE(R)
de **Guillaume DELOIRE**

[EN SAVOIR +](#)

NEWSLETTER

- S'inscrire et recevoir le +Eco
- Se désinscrire du +Eco
- La lettre d'information de Gennevilliers

SECURITE



Nous vous invitons à rentrer vos containers chaque soir et tout particulièrement les soirs du 24 décembre et 25 décembre.
En cas de constat d'incivilité appeler les ASVP au 08.05.01.03.00 ou pour des problèmes de police plus important le 17 ou le commissariat de police : 01 40 85 14 31.

[EN SAVOIR +](#)

VILLE
DE GENNEVILLIERS

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers

service-ecologique@ville-genevilliers.fr
www.ville-genevilliers.fr/



A LA UNE



Une meilleure desserte du territoire économique : Développement du réseau de bus de surface à compter du 3 janvier 2017

Les bus 238 et 538 verront leurs fréquences et itinéraires se développer à compter du 3 janvier 2017.

Le bus 238 : un renfort de l'offre entre les Courtilles et la parc d'activités des Louvresses

La ville a sollicité le STIF afin de prolonger la ligne 238 jusqu'au parc d'activités des Louvresses permettant d'augmenter les fréquences de desserte de la Plate forme Portuaire et des Louvresses. Dès le 3 janvier 2017, l'offre sera renforcée avec un bus 238 qui desservira les Courtilles / Louvresses toutes les 12 minutes à laquelle vient s'ajouter la grande ligne Pont de Levallois / St Gratien toutes les 12 minutes, soit un bus 238 toutes les 6 min en période de pointe (7h30 - 9h30 et 17h30 - 19h30) et une desserte d'un bus toutes les 20 minutes dans la journée en provenance de la station de métro les Courtilles.

Développement de la ligne 538 : Le bus du Port développe 3 services distincts.

Le service proposé est constitué de 3 services distincts, parcouru par des véhicules de 22 places assises à horaires fixes de 6h à 18h. Les trois circuits viennent compléter la desserte du Port par les lignes régulières en assurant notamment le rabattement sur la gare le transilien, le Stade (soit un bus toutes les 20 minutes) et vers les Courtilles.

Pour en savoir plus sur les horaires et les plans de ligne : www.ratp.com (<http://www.ratp.com>) (<http://www.ratp.com>)

(http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco104/docs/bus_depliant-nv166-jan17.pdf)

+ ([HTTP://LETTRE-ECONOMIQUE.VILLE-GENEVILLIERS.FR/PLUSECO104/DOCS/BUS_DEPLIANT-NV166-JAN17.PDF](http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco104/docs/bus_depliant-nv166-jan17.pdf)) **BUS 166 -TÉLÉCHARGER LE DÉPLIANT**
(http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco104/docs/bus_depliant-nv166-jan17.pdf)

+ **BUS 238 -TÉLÉCHARGER LE DÉPLIANT** (http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco104/docs/bus_depliant-nv238-jan17.pdf)

+ **BUS 538 -TÉLÉCHARGER LE DÉPLIANT** (http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco104/docs/bus_depliant-nv538-jan17.pdf)

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco104/lettre.html>)

**VILLE DE
GENNEVILLIERS** ([HTTP://WWW.VILLE-GENEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

**177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers** (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

PARTENARIAT ENTREPRISE – EMPLOI

FACE

Les entreprises contre l'exclusion

Job Academy

Depuis deux ans, la Job Academy accompagne des diplômés gennevillois dans leur recherche de premier emploi.

Retour sur le dispositif avec les témoignages d'Awis, ancien élève d'une école de commerce, et de son parrain Rémi, directeur de projet chez GRTgaz « J'ai trouvé que la démarche collait à mon histoire ».

Issu d'un quartier de La Courneuve, Rémi MONTOURCY a rencontré beaucoup de difficultés avant de décrocher son premier job. Une expérience qui l'a poussé à rejoindre le dispositif Job Academy.

Depuis avril, lui et d'autres salariés de différents groupes (Suez, UP et Engie Ineo) conseillent 14 diplômés (8 filles et 6 garçons) d'un niveau d'études bac + 4, + 5, dans leur recherche d'emploi.

« Nous les sélectionnons en fonction de leur motivation et de leur disponibilité », souligne Pauline MALAGUTI, chef de projet dans l'association Face Paris, antenne de la fondation Agir contre l'Exclusion.

Une fois par mois, Rémi s'entretient donc avec Awis et lui livre son expertise. « Je souhaitais qu'il apprenne à se connaître lui-même afin qu'il soit mieux armé pendant les entretiens. Le tout en l'accompagnant et pas en l'assistant », explique le tuteur. Une franchise qui a plu au jeune garçon, titulaire d'un Master 2 en école de commerce. « Nous nous sommes parlé sans langue de bois en levant mes doutes et en essayant de trouver des solutions ».

Comme celle d'effectuer un CDD dans le secteur bancaire, lui qui privilégiait le marketing sportif. « Il m'a dit de m'ouvrir à de nouveaux horizons, de sortir de ma zone de confort et de me montrer compétent dans un autre domaine. » Au-delà de ces rencontres mensuelles, les jeunes ont également participé à des ateliers collectifs (techniques de recherche d'emploi, comment utiliser les réseaux sociaux, préparer son entretien...). L'expérience fut concluante pour Awis et ses camarades puisqu'à la fin de la Job Academy, 85 % d'entre eux ont décroché un CDI, un CDD de plus de six mois ou repris une formation.

Pour plus d'information : DDEI – Manuel Alvarez – 01 40 85 66 04

FACE : www.fondationface.org (<http://www.fondationface.org>)

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco104/lettre.html>)

**VILLE DE
GENNEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))**

**177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)**

**service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)**

ELECTIONS CHAMBRES CONSULAIRES



Un nouveau président, Patrick PONTHER, à la Chambre de Commerce et de l'industrie des Hauts de Seine depuis le 22 novembre 2016

L'Assemblée générale qui s'est tenue le 22 novembre, a élu Patrick PONTHER pour succéder à Jean-Yves DURANCE à la Présidence de la CCI des Hauts-de-Seine.

A l'occasion de l'installation des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie départementale des Hauts-de-Seine, le mardi 22 novembre, le Président et les membres du Bureau ont été élus.

Composée de 16 femmes et de 16 hommes, cette assemblée est placée sous le signe du renouvellement. Pour 22 des 32 membres, il s'agit d'un premier mandat.

Elus pour cinq ans, ces chefs d'entreprise bénévoles représentent les 80 000 entreprises du commerce, de l'industrie et des services, implantées dans les Hauts-de-Seine.

Membre de la CCI Paris Ile-de-France depuis 2004, Patrick PONTHER est le dirigeant fondateur de la société ACENI, entreprise de service spécialisée dans la propreté et le nettoyage industriel, implantée à Asnières et qui compte 450 salariés. Il est également un membre actif du MEDEF Hauts-de-Seine.

Les axes majeurs développés :

1 - accompagner des créateurs d'entreprises dans la réalisation de leur projet. La CCI Hauts-de-Seine accueillera près de soixante-dix jeunes entreprises du département dans le cadre du concours « made in 92 », le 7 décembre prochain.

2 - s'engager dans la transformation digitale des entreprises notamment au travers de la plateforme « Les Digiteurs », offre globale d'information et de conduite d'une démarche de transition numérique des entreprises. Un projet conçu et porté au niveau régional par son prédécesseur, Jean-Yves DURANCE.

3 - faciliter l'accès à l'information réglementaire et aux formalités pour aider les entreprises dans leur quotidien.

4 - construire des relations nouvelles avec les collectivités locales et les acteurs publics à partir des récentes lois de décentralisation.

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco104/lettre.html>)

VILLE DE
GENNEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

ECONOMIE CIRCULAIRE



Lancement de la ressourcerie la Fabric'A le 15 décembre à partir de 14h au Centre Aime Césaire

Afin d'annoncer l'ouverture de la Ressourcerie sur le quartier du Luth, le Bus de LA FABRIC'A va se poser, le temps d'une après-midi, devant l'Espace Aimé Césaire pour une session d'information et de sensibilisation au recyclage et au réemploi, et un atelier pratique.

Nous vous invitons à venir rencontrer l'équipe autour d'un verre, à prendre connaissance du fonctionnement de la Ressourcerie, et pourquoi pas, à les rejoindre !

14h à 19h - Devant l'Espace Aimé Césaire - 6 Avenue du Luth

15h30 - 17h30: Atelier à l'intérieur du Centre Aimé Césaire

Adresse la Fabric'A

25 boulevard Beaumarchais

www.lafabrica.community (<http://www.lafabrica.community>)

Contact : contact@lafabrica.community (<mailto:contact@lafabrica.community>)

06 60 91 04 13

(http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco104/docs/La_Fabrica_Trifold.pdf)

+ ([HTTP://LETTRE-ECONOMIQUE.VILLE-GENEVILLIERS.FR/PLUSECO104/DOCS/LA_FABRICA_TRIFOLD.PDF](http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco104/docs/La_Fabrica_Trifold.pdf)) TÉLÉCHARGER LA PLAQUETTE (http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco104/docs/La_Fabrica_Trifold.pdf)

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco104/lettre.html>)

VILLE DE
GENNEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

SERVICES AUX ENTREPRISES



Petits et grands se sont retrouvés pour fêter les 10 ans de Cap Enfants

Le dimanche 27 novembre 2016, Cap Enfants a fêté ses 10 ans au cirque Micheletty. Jonglage, équilibre, trapèze, ... Petits et grands ont tous partagé ce moment de joie et d'émotion, avec les artistes et les 100 collaborateurs de Cap Enfants.

Cet anniversaire a également été l'occasion de présenter les résultats de l'étude menée par la chercheuse polylinguiste Chantal CARACCI et supervisée par Marie Thérèse le NORMAND, directrice de recherches à l'Inserm, auprès d'enfants ayant fréquenté la crèche musicale Cap Enfants durant au moins deux ans.

Créée sur le Parc des Barbanniers à Gennevilliers, Cap enfants a depuis 2006 développé 6 crèches d'entreprises dont 2 à Gennevilliers .

Pour en savoir plus sur Cap enfants

Siege social :

Crèche d'entreprises Cap Enfants des Barbanniers :

5 allée des Barbanniers

01 47 99 05 97

Crèche d'entreprises Cap Enfants Des Louvresses :

12 avenue des Louvresses

01 47 99 54 80

Site internet : www.capenfants.com (<http://www.capenfants.com>)

Sur l'étude crèche musicale : esalley@capenfants.com (<mailto:esalley@capenfants.com>).

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco104/lettre.html>)

VILLE DE
GENNEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

CULTURE



Exposition ZONE(R) Photographie de Guillaume DELOIRE jusqu'au 31 janvier 2017 à Maison de Développement Culturel

Tout a commencé avenue Louis Roche, au café Europa, l'un des rares restaurants ouvriers encore en activité.

Se poser à une table et écouter les conversations des anciens au comptoir, imaginer l'époque où Général Motors était implanté

à deux pas.

Puis il y a eu la volonté de s'aventurer autour, de remonter l'avenue comme on remonte le temps, de rencontrer les gens qui y habitent encore.

Voilà, bientôt deux ans que Guillaume DELOIRE arpente la zone industrielle de Gennevilliers. A travers son travail photographique sur un quartier en devenir, il nous révèle la poésie des lieux et des personnes qu'il y croise.

Contact :

Maison du Développement Culturel

16, rue Julien Mocquard - 92230 Gennevilliers

01 40 85 68 72

[RETOUR À VOTRE LETTRE \(http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco104/lettre.html\)](http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco104/lettre.html)

VILLE DE
GENNEVILLIERS (HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/)

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (http://www.ville-genevilliers.fr/)

service-economique@ville-genevilliers.fr (mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr)
www.ville-genevilliers.fr/ (http://www.ville-genevilliers.fr/)

DES MESURES A SUIVRE POUR PREVENIR LES RISQUES ET MIEUX ORGANISER L'INTERVENTION DE LA POLICE

Tout d'abord, nous vous invitons à rentrer dans vos portables et à le communiquer à vos salariés le numéro de téléphone du commissariat de Gennevilliers :

17 pour les urgences

01 40 85 14 31 pour les autres situations

Rentrez ces numéros de téléphone dans votre portable car dans la précipitation, il ne faut pas perdre du temps à chercher ce numéro.

- Télé-surveillance

Si vous disposez de caméras vidéo, il faut absolument un enregistreur sinon ce matériel ne sert à rien car la Police ne pourra pas exploiter les enregistrements. L'enregistrement doit être protégé du vol dans un espace sécurisé. Les caméras sont très utiles pour établir la culpabilité des individus. Il faut conserver les images au moins un mois.

Pour les systèmes d'alarme, il faut qu'ils soient reliés au téléphone d'une personne d'astreinte ou à une entreprise de sécurité.

Pour tous les problèmes d'effraction, vous ou l'entreprise de sécurité doit contacter la police dès que vous avez l'information, avant même de vous déplacer dans votre entreprise. Il faut appeler le 17 si vous habitez dans le 92 sinon appelez directement le commissariat de Gennevilliers au 01 40 85 14 31 : **Rentrez ces numéros de téléphone dans votre portable** car dans la précipitation, il ne faut pas perdre du temps à chercher ce numéro.

Attention : Bien vérifier dans votre contrat avec l'entreprise de sécurité que le numéro de téléphone sur lequel vous serez alerté de l'effraction est toujours exact. Il faut que ce soit celui d'une personne qui pourra répondre et réagir rapidement face à la situation.

Pour les entreprises qui sont sur un même parc d'activité, la mutualisation d'un système d'alarme est à réfléchir.

- Vol de matériel informatique

Il faut noter et conserver tous les numéros de série de tous les ordinateurs, appareils de valeur, écrans... de votre entreprise. Ces numéros sont demandés par les services de Police lorsque des ordinateurs sont volés. Ils permettent ensuite d'inscrire le numéro de série de l'objet au fichier des objets volés tenu à jour par les services de police.

Surtout, si vous constatez un cambriolage ou un vol, ne touchez à rien en attendant la venue des policiers afin de permettre le relever de traces et indices. Si l'infraction est en cours, lors de l'appel 17, il vous sera demandé votre localisation exacte (adresse de la société), le nombre des auteurs, leur description physique et vestimentaire, leur moyen et direction de fuite.

- **Véhicules ventouses**

Lorsqu'il y a des véhicules (voitures, remorques, camions...) ventouses autour de votre entreprise, ne pas hésiter à contacter le commissariat pour les faire enlever en **adressant un mail pour le signaler à : patrick.fievet@interieur.gouv.fr et seraphia.scherrer@interieur.gouv.fr** Bien préciser, le numéro de la plaque d'immatriculation, la couleur du véhicule et son emplacement.

La procédure : Pour pouvoir enlever des véhicules ventouses, il faut que ceux-ci n'aient pas changé de place pendant 7 jours. Le commissariat s'assure que ce dernier n'ait pas bougé pendant cette période et qu'il n'ait pas été signalé volé. Un PV est alors déposé sur le véhicule. Si au bout de 7 jours, le véhicule est toujours là et n'a pas bougé, il est enlevé par la fourrière. Un courrier est, ensuite, envoyé au propriétaire pour l'informer que son véhicule a été mis en fourrière.

- **Intervention de la police le week-end, la nuit et les jours fériés sur votre site :**

En cas de nécessité d'intervention de la police sur le site de votre société (pour alarme déclenchée, intrusion, incendie, squat, accident de travail...), le week-end, les nuits, les jours fériés, merci d'indiquer les coordonnées de la /les personne(s) ou l'organisme à contacter pour les mesures conservatoires.

SOCIETE (nom et adresse) :

Nom et Prénom du/des Responsable(s) :

Téléphone à joindre (portable si possible) :

Consignes particulières :

Information à communiquer :

- Par courrier à :

Commissariat de Police

A l'attention de Madame LUCIDO Isabelle

sis 19 avenue de la Libération - 92230 GENNEVILLIERS

- Par mail : isabelle.lucido@interieur.gouv.fr
- Par fax : 01-40-85-59-69

- **Plainte à déposer au commissariat**

Si vous ou vos salariés avez une plainte à déposer au commissariat, afin de ne pas attendre, vous pouvez solliciter un rendez-vous auprès de Madame LUCIDO Isabelle (01 40 85 59 28).

- **Dépôts sauvages et stationnements gênants**

Contactez le service des agents de l'environnement ASVP

Numéro vert – appel gratuit au 0 805 010 300

- **Personnes rôdant autour de votre entreprise**

Si vous constatez qu'une ou des personnes rôdent sur le parking ou autour de votre entreprise, il faut appeler le 17 pour leur faire un signalement afin que la police vienne vérifier que ce ou ces personnes n'ont pas de mauvaises attentions. Communiquez cette information à vos salariés afin qu'ils effectuent cette démarche pouvant éviter des vols, braquages, cambriolages...

- **Sensibilisation aux bons réflexes à avoir pour éviter d'être victime d'une infraction**

La commissaire de police propose de venir au sein de votre société (même sur la pause déjeuner) pour faire des séances de sensibilisation aux bons réflexes à adopter pour éviter d'être victime d'une infraction au quotidien. Diffusion d'un diaporama et échanges avec les salariés.